

Société
de St. Vincent de Paul.

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 25 Juillet 1844.

Conférences de Paris.

La séance s'ouvre à 8 heures du soir, sous la présidence de M^{gr} l'Archevêque de Paris; M^{gr} l'Evêque de Verdun, M. M. les abbés Duquet et de la Bouillèrie, vicaires-généraux du Diocèse de Paris, M. l'abbé Caen, chanoine et professeur d'éloquence sacrée à la Sorbonne, honorent l'Assemblée de leur présence. Après la prière et la lecture d'usage, le secrétaire-général lit le procès-verbal de la dernière séance; puis, l'un des vice-secrétaires du Conseil de Paris fait l'appel des membres nouveaux dont le nombre est de 101.

M. Gossin, nouveau président, prend la parole en ces termes: « Monseigneur, Messieurs et chers confrères, puisque, malgré tant de causes qui devaient écarter à toujours de moi cet honneur j'ai été appelé à la présidence générale de notre jeune et nombreuse famille de St. Vincent de Paul, dans le dernier rang de laquelle j'étais si heureux de m'asseoir; je ne puis laisser passer la solennité qui nous rassemble, sans vous demander la permission de vous adresser quelques paroles; ce sera il est vrai, une sorte de dérogação aux usages de la Société, qui n'admettent pas dans nos réunions, même générales, ce qu'on appelle des discours. Mais il y a, aujourd'hui, une espèce de nécessité, ou du moi, de convenance, d'en user ainsi. Dans l'intérêt de nos pauvres, Messieurs et chers confrères, la connaissance ne saurait trop tôt s'établir entre vous et moi; c'est de là que naît la confiance, la confiance, sans laquelle je solliciterais en vain votre concours, comme en vain je vous offrirais le mien. »

Avant d'expliquer les motifs qui l'ont porté à ne pas refuser la mission de succéder à M. Bailly, M. Gossin dit qu'il sera l'interprète de l'Assemblée, en exprimant nos profonds regrets de ne plus le voir à la tête de notre œuvre; il expose ensuite les avantages qu'offrent nos conférences de S. Vincent de Paul à un jeune homme; c'est pour lui une école où l'on apprend la science de la vie réelle et positive et où l'on puise, avec la pratique de l'amitié, le sentiment d'un véritable et loyal amour de son pays. Celles sont les causes du profond attachement qu'il porte à la société: « Je continuerai, ajoute-t-il, à l'aimer de tout l'amour que je porte à la vertu, à la religion et à ma patrie. J'aurai foi en son influence pour achever l'éducation de mes neveux; et dans les peines inséparables de ma présidence, je puiserai mon encouragement et mes forces dans l'affection qui me lie à vous, Messieurs, et dans celle qui vous unira à moi. »

M. Rivoles est immédiatement après invité à prendre la parole. Il présente à la société les conférences nouvellement agrégées. Depuis la dernière assemblée générale, le Conseil^{général} a agrégé les Conférences d'Alais, de Guéret, de Marseille, de Nice et d'Agen: « Ce sont, dit-il, de jeunes sœurs admises dans la grande famille. Ne convient-il pas, la première fois que leurs noms sont prononcés ici, de faire connaître en peu de mots, leur position, leurs ressources, leurs œuvres et surtout leurs espérances? »

Alais est le chef-lieu d'un arrondissement du département du Gard, dont la circonscription forme celle du Diocèse de Nîmes. M.^{gr} l'Evêque de Nîmes étant venu à Alais, pour la clôture des exercices du Carême, raconta à ses diocésains toutes les joies dont les jeunes disciples de S. Vincent de Paul, dans sa ville épiscopale, inondaient son cœur paternel, et témoigna à ses enfants d'Alais l'espoir qu'il recevrait d'eux les mêmes consolations.

Ces paroles furent accueillies par quelques jeunes gens, avec d'autant plus d'empressement, que la formation d'une société de S. Vincent de Paul était depuis long-temps déjà l'objet de leurs pensées secrètes. Ils se sont aussitôt réunis autour de leur Curé, qui a bien voulu présider à leur première organisation et, après s'être mis en correspondance avec la Conférence de Nîmes, ils ont, au commencement du mois de mai, cette année, sollicité et obtenu leur admission dans la société de S. Vincent de Paul, dont ils forment maintenant une fraction. »

« A Guéret, nos nouveaux confrères ont également trouvé auprès de l'autorité ecclésiastique, cette sympathie et ce bienveillant appui qui n'a jamais manqué aux conférences. L'existence de la Conférence est encore trop récente, pour que nous puissions parler de ses travaux: elle s'occupe d'organiser l'œuvre de S. François Régis et celle des prisons. Elle trouvera d'ailleurs auprès de deux conférences plus anciennes, établies dans le même Diocèse, à Limoges et à Felletin, des leçons à suivre, des modèles à imiter. »

« Déjà, depuis plusieurs années, des efforts infructueux avaient été tentés pour établir à Marseille une Conférence. Si ces efforts avaient été inutiles, ce n'est pas que le culte exclusif de intérêts matériels occupât la jeunesse d'une cité commerçante; mais long-temps avant la formation de notre société, de pieuses associations, de charitables confréries, travaillaient déjà au soulagement des pauvres. Il semblait donc qu'il n'y eût pas d'utilité à y établir l'œuvre de S. Vincent de Paul. Mais nous nous sommes rappelés ce dernier oracle prononcé par N. S. Il y aura toujours des pauvres parmi vous. Paroles décourageantes, sans doute, pour ceux qui poursuivent avec des vues humaines, le rêve, impossible à réaliser sur cette terre, du bonheur universel; mais qui, pour nous autres Chrétiens, nous apprennent que la charité, comme la foi, comme

L'espérance, doivent subsister dans l'Eglise jusqu'à la consommation
 des siècles. Dans ce champ si vaste, où les ouvriers sont si peu nombreux,
 il y a toujours une place inoccupée, et la Société de St. Vincens de
 Paul trouve toujours quelque misère ignorée, quelque œuvre obscure
 qui conviend à la faiblesse d'une conférence naissante. C'est sous
 l'influence de ces idées que s'est formée la Conférence de Marseille.
 Ses membres ne sont pas des nouveaux venus parmi nous; car tous
 ceux qui assistaient à sa première réunion, avaient déjà appartenu
 aux Conférences de Lyon et d'Aix. Le président de cette dernière
 conférence était venu lui-même aider la formation de la nou-
 velle Colonie et la rattacher, dès sa naissance, aux Conférences
 dont elle devait partager les travaux. »

« La Conférence d'Agen remonte à une époque plus
 ancienne. Elle existe depuis le mois de Novembre de l'année dernière;
 mais elle a voulu attendre, pour se faire agréger à la Société, que
 son organisation fût complète et son existence assurée. Elle n'était,
 dans l'origine, composée que de cinq membres actifs; elle en compte
 aujourd'hui 17, qui portent, chaque semaine, des secours à 34 familles.
 M^{gr} l'Evêque d'Agen, auquel nos confrères ont présenté leurs
 statuts, a daigné les revêtir de son approbation et, c'est à ses
 sages conseils que nos confrères doivent d'avoir triomphé des obstacles
 que rencontre toujours, à ses premiers débuts, une œuvre de charité. »

« A ces Conférences de France, il faut ajouter
 celle, qui, dans le cours du mois dernier, a été fondée à Nice, par
 un ancien membre des Conférences de Lyon. Ses réglemens, ses
 usages, son organisation, son mode d'exercer la charité, sont exacte-
 ment les mêmes que ceux des Conférences de Paris. La bienveillance
 de l'autorité civile, la protection de l'Evêque du Diocèse, n'ont pas
 non plus manqué à nos Confrères. Les sympathies de toutes les
 personnes notables du Diocèse leur sont assurées, et le présent leur

« fait concevoir d'heureuses espérances pour l'avenir. C'est pour nous tous,
 Messieurs, un grand sujet de joie et un signe certain des bénédictions
 que Dieu répand sur notre œuvre, que de voir avec quelle facilité nos
 réglemens et l'esprit de nos fondateurs se propagent à l'étranger.
 A Nice, à Rome, à Londres, les liens d'une affectueuse charité
 unissent tous les membres de la grande famille, et nos confrères qui
 habitent la ville sainte contribuent, comme les Conférences de France,
 à la prospérité de l'œuvre, par les offrandes qu'ils envoient au
 Conseil général. Ceux d'entre nous que le soin de leurs études, les
 devoirs de leur état ou de pieux pèlerinages éloignent de leur patrie, trou-
 vent maintenant à l'étranger des Conférences aussi zélées que celles
 de France, des amis aussi tendres que ceux qu'ils y ont laissés. »

Après ces quelques mots sur les Conférences nouvelles,
 M. Rivoles entretient l'Assemblée des travaux des Conférences plus
 anciennes et de l'état actuel des œuvres qu'elles ont entreprises.

M. le Président annonce ensuite la mort de M.
 Anatole de Chomassin, secrétaire de la Conférence de St. Philippe du
 Roule, décédé le 19 Juillet, le jour même de la fête de St. Vincens de
 Paul; et après quelques autres communications particulières, il engage
 le secrétaire général à lire quelques extraits d'une lettre arrivée de Londres
 le matin même:

« J'ai le plus grand plaisir, Monsieur et cher frère, à
 vous informer que nous avons eu notre première Assemblée générale
 annuelle, vendredi dernier. Notre vénérable Evêque n'a pu venir
 occuper la place qui lui était réservée; il a été suppléé par un digne
 ecclésiastique, le R^{er} Harrington. Le rapport a été lu par le secré-
 taire de la Société.

« Le nombre des membres actifs est de 77; celui des membres
 honoraires de 22. Nous avons secouru 170 familles; plusieurs d'entre elles
 sont dans le plus grand dénuement; mais leur détresse, sous le rapport

religieuse est encore plus grande. Le total des recettes s'est élevé à 248 livres sterling (6,200^{fr.}). Nous avons dépensé 172 livres, il nous reste 76 livres. L'Assemblée a été successivement haranguée par le R.^d D.^r Magnire, notre cher Directeur, et par notre Président. La collecte faite dans cette assemblée a rapporté 60 livres (1,500^{fr.}). Nous avons le plaisir de compter au milieu de nous, un membre des Conférences de Paris, M. Lépin-Leballeur, qui a adressé à l'Assemblée quelques paroles.

Après la séance, un dîner a réuni les membres du Conseil; M. Lépin-Leballeur était aussi présent et, à cette occasion, j'ai eu beaucoup de plaisir à proposer la santé de nos confrères de France.»

Cette lecture achevée, M.^{gr} l'Archevêque prie M. l'abbé Cœur d'adresser à l'Assemblée quelques paroles d'édification.

Après avoir félicité la Société de son extension par toute la France, l'Italie et même l'Angleterre, M. l'abbé Cœur développe cette pensée, que Dieu a fait les hommes inégaux, pour les lier entre eux par des échanges de services. La débânce a profondément modifié le monde et l'égoïsme est devenu le principal moteur des actions humaines, dès lors, au milieu de l'inégalité des positions, ses abus fussent devenus grands, s'il n'y avait pas eu de contre-poids à lui opposer. Ce contre-poids, c'est la charité. Avec la charité, quand la pauvreté vient sur une tête humaine, elle y dépose une véritable grandeur. Car c'est par l'intermédiaire du pauvre que l'on arrive à Dieu; et si le riche est doté des biens terrestres, le pauvre reçoit plus abondamment les grâces spirituelles; il a reçu le don de la prière. Il est vrai que cette grandeur n'est pas facile à supporter au milieu des misères physiques, mais il faut que le pauvre soit contenu par le riche dans sa grandeur morale, en empêchant sa trop grande misère: et quand le pauvre a été ainsi soutenu par le riche dans les biens temporels, le riche est à

son tour soutenu par le pauvre dans les biens spirituels. Le riche est fait pour donner au pauvre les biens temporels et le pauvre pour donner au riche les biens spirituels, voilà la corrélation: voilà comment le Christianisme, dans une magnifique théorie, réalise ce rapport du riche avec le pauvre. Sans le Christianisme, comment persuader au pauvre que son état est grand? Qu'est-il autre chose qu'une boue à laquelle on envoie toutes sortes d'injures? Mais vous, chrétiens, pourquoi n'embrassez-vous pas cet état, puisqu'il renferme tant de grandeurs? Le Christianisme n'est pas resté en arrière à cet égard; il a donné et il donne tous les jours des exemples d'abnégation; les riches souvent renoncent à leurs biens pour embrasser la pauvreté, dans la vie religieuse.

M. l'abbé Cœur termine en rappelant les prodiges de la charité de St. Vincent de Paul, qui nourrissait 15000 pauvres à Paris, qui nourrissait des provinces entières, qui réussissait dans toutes ses entreprises et fondait des établissements, devant la création desquels était venu échouer le génie de Henri IV et de Richelieu.

Après cette allocution, remplie de profondes pensées, M.^{gr} l'Archevêque donne sa bénédiction à l'Assemblée et la séance est levée à 10 heures, après la prière et la quête d'usage.